

CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Discours

Paris, le 4 février 2015

Salon des Entrepreneurs Discours d'ouverture de la plénière « Entrepreneurs, les clés d'une démarche de reprise réussie ! » - Mercredi 4 février 2015 -

Mesdames et Messieurs,

Chacun d'entre vous est ici pour une raison bien particulière : un projet porté depuis des années, la recherche de nouveaux contacts, investisseurs, fournisseurs, clients, la quête de nouvelles idées, un besoin de comprendre ce qui se fait ailleurs qu'autour de vous au quotidien, une envie de conseils.

Mais dans tous les cas, un esprit particulier vous anime : c'est l'esprit d'entreprise, soit qu'il s'agisse de porter un projet entrepreneurial, soit qu'il s'agisse de le soutenir.

Cet esprit d'entreprise, il est très précieux, tout d'abord pour chacun d'entre vous bien sûr, mais aussi pour notre pays, comme l'a rappelé le Premier Ministre à de nombreuses reprises.

Je me réjouis donc d'être parmi vous aujourd'hui. La présence de huit ministres et secrétaires d'Etat au Salon des entrepreneurs le démontre : l'initiative entrepreneuriale est au cœur de notre projet de société.

Entreprendre, c'est créer de l'activité à court terme, mais c'est aussi **contribuer à la vie de nos territoires.** Nos entrepreneurs façonnent une part de nos **modes de vie**, parfois jusqu'à notre manière de communiquer, de manger, d'accéder à la culture, aux loisirs, etc...

Nos entrepreneurs réinventent aussi nos **modes de production**; ils sont parfois, souvent, le plus souvent possible, nos **ambassadeurs à l'étranger**. Enfin, entreprendre, c'est tout simplement **l'avenir de nos emplois, de notre jeunesse**. C'est pourquoi je suis convaincue que c'est dans l'entrepreneuriat que se jouera une partie importante de **l'avenir de notre pays**.

Par ailleurs, chacun d'entre vous ici le sait, les **petites entreprises**, qui n'excèdent pas 250 salariés, représentent 99% des entreprises françaises en nombre. De plus, elles sont très **créatrices d'emplois**. Ce sont **ces petites entreprises qui contribuent à renouveler notre tissu productif, à revitaliser nos territoires**.



J'en viens maintenant à la thématique pour laquelle je vous remercie de m'avoir invitée : « **Quelles** sont les clés d'une reprise réussie ? »

Je répondrai d'abord et tout simplement, avec un seul mot : anticipation. La clé d'une reprise réussie, c'est l'anticipation, j'y reviendrai.

Pour répondre de manière plus détaillée : il y a 4 défis et 4 chantiers de travail :

- mieux former les cédants et les repreneurs potentiels d'entreprises ;
- <u>mieux accompagner</u> ces candidats à la cession ou à la reprise ;
- <u>mieux financer</u> les opérations de reprise entrepreneuriale.
- et enfin, de manière peut-être moins attendue <u>mieux informer ces candidats</u> à la cession ou à la reprise, <u>mais aussi mieux informer le grand public, les citoyens.</u>

Oui, en d'entre nous, il y a un entrepreneur potentiel. 25% des Français disent avoir envie de créer ou de reprendre une entreprise, soit un vivier de 13 millions d'entrepreneurs potentiels en France. Et en informant, on encourage la préparation, la formation, l'émergence des idées. Le projet entrepreneurial, celui de reprise d'une entreprise doit d'abord se construire de manière cohérente dans l'esprit de ceux qui sont ou deviendront des repreneurs et des chefs d'entreprises. Mais au-delà des entrepreneurs, ces 4 défis doivent être relevés par ceux qui peuvent contribuer à une plus forte mobilisation des acteurs engagés au niveau local dans la promotion de la transmission entrepreneuriale :

- les pouvoirs publics,
- et leurs partenaires naturels comme tous les réseaux, consulaires, professionnels (patronaux ou syndicaux), d'accompagnement et enfin de conseils (experts comptables, juristes, notamment).

En tout cas, ce sont là 4 chantiers de travail sur lesquels le Gouvernement entend consacrer de l'énergie.

[Question de l'animatrice, Eve Chegaray :

Pour commencer par un rapide diagnostic, peut-être, quels seraient selon vous, quelques facteurs conduisant à l'échec de certaines reprises ?

Vous avez raison, il faut partir d'un diagnostic et je voudrais pour cela m'appuyer sur les travaux récents d'économistes du groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne (BPCE) sur la transmission d'entreprise en France.



Que nous dit cette étude BPCE ?

Tout d'abord, que nous avons raison de nous intéresser de près à la transmission d'entreprises. En effet, sous certaines hypothèses, une stimulation de reprises bien menées dans des TPE/PME (= moins de 250 salariés) en stagnation pourrait conduire à créer 150 000 emplois supplémentaires. Ce n'est pas rien.

Ensuite, cette étude nous dit que les freins à la reprise sont nombreux, et que parmi les principaux freins, on dénombre les difficultés suivantes, par ordre de gravité décroissante perçue par le chef d'entreprise cédant :

- la crainte de perte de confidentialité (40% des cédants) ;
- la difficulté à identifier les bons conseils/interlocuteurs (37%);
- le manque de temps (35%);
- le prix des conseils extérieurs (31%);
- la complexité de la réglementation et de la fiscalité (27%)
- et enfin l'appréhension de passer à l'inactivité et de perdre le lien avec son entreprise (19%).

J'en termine par un dernier « fait économique » observé dans cette étude, et qui me semble intéressant :

• Au-delà de 55 ans, les dirigeants de PME ont une tendance très nette à privilégier la viabilité à la croissance, et à sous-investir : ces mêmes PME (dont les dirigeants ont plus de 55 ans) voient alors, en moyenne, leur rentabilité économique et financière se dégrader, avec des trajectoires de croissance sous optimales.

Conclusion => savoir passer la main est une bonne chose pour l'entreprise.

[Question de l'animatrice, Eve Chegaray :

<u>Et quels enseignements tirez-vous donc de ces éléments de diagnostic ? Comment faire en sorte</u> que les reprises soient mieux réussies ?

En filigrane, ce diagnostic confirme l'importance majeure des facteurs humains, psychologiques et territoriaux pour assurer le succès d'une reprise.

L'entrepreneuriat demande de l'audace, et une certaine prise de risques, y compris pour reprendre une entreprise existante. En d'autres termes, cela signifie que pour contrer les peurs...Il faut se lancer!

Il s'agit donc de former, informer, conseiller, accompagner, et mieux financer. Ce sont là les facteurs clés de succès.

Mais je pense aussi que l'on peut tenter de concentrer l'effort sur quelques points clés.



- Je le disais, il y a probablement un point de vulnérabilité qui se développe graduellement dans nos <u>PME</u>, dont les dirigeants sont âgés de plus de 55 ans.
 Il ne s'agit pas de stigmatiser les « seniors » cédants potentiels, bien au contraire. Mais il s'agit peut-être de cibler davantage les moyens, en sensibilisant de manière plus systématique cette catégorie de chefs d'entreprise, ou en leur proposant plus fréquemment des formations, de l'accompagnement.
- Par ailleurs, s'agissant des repreneurs, il en existe de tous âges, de toutes catégories socio-professionnelles. Mais il faut probablement mieux former à la reprise les demandeurs d'emploi, et tout particulièrement nos jeunes, qu'ils soient issus de l'apprentissage ou qu'ils soient diplômés, et qui sont de potentiels et talentueux repreneurs.
- Les salariés aussi peuvent être des repreneurs et la loi ESS du 31 juillet 2014 facilite leur reprise de l'entreprise grâce à la SCOP d'amorçage. Avec ce statut, ils peuvent disposer immédiatement de la majorité des droits de vote et ils auront 7 ans pour rembourser progressivement le capital détenu par le cédant.
- Ensuite, à mon sens, il faudrait aussi développer, et surtout inciter à mieux relier entre elles, les plateformes de mise en relation entre cédants et repreneurs. Il existe de nombreuses bases de données, souvent remarquablement animées par les réseaux d'accompagnement. Mais il est dommage que ces précieux leviers d'incitation à la reprise d'entreprise demeurent parfois fragmentés. Bien entendu, il ne s'agit pas de déposséder du fruit de leur outil les réseaux qui ont développé les plus belles réussites, mais au contraire d'encourager le plus possible les échanges d'informations entre ces outils de référence. A l'heure du numérique, c'est souhaitable et possible.
- Et enfin, je voudrais dire un dernier mot sur les questions de financement.

L'absence de financements peut clairement être un obstacle à la transmission. C'est la raison pour laquelle je crois qu'<u>il faut encourager la création de vecteurs d'investissements spécialisés dans les opérations de transmission</u>, y compris en mobilisant des soutiens publics lorsque cela permet de convaincre des investisseurs réticents.

Mais offrir des financements ne peut pas rester la seule réponse. Il faut un effort constant d'adaptation des financements aux besoins spécifiques des repreneurs/cédants ; il faut qu'elles soient adaptées au projet de reprise.

A cet égard, et pour illustrer mon propos, je voudrais citer un exemple d'initiative de soutien à la reprise entrepreneuriale qui me semble très prometteur.



Dans quelques minutes, j'assisterai ainsi à la signature d'un protocole de collaboration entre d'une part, la Siagi, opérateur spécialisé dans les opérations de caution bancaire, et d'autre part deux plateformes de prêts participatifs à destination de PME/TPE et d'entreprises solidaires.

Ce partenariat est intéressant, car il associe deux innovations :

- d'un côté, la Siagi a développé un dispositif de pré-garantie, par lequel elle donne l'assurance à l'entreprise qu'elle la garantira auprès de futurs investisseurs bancaires, pour certaines opérations liées à la cession d'actifs ou de parts sociales : cela facilite grandement la recherche de financements
- de l'autre côté, la Siagi étendra ces pré-garanties bancaires, sous condition d'apport de crédits via les deux plateformes partenaires de crédit participatif.

C'est là une belle illustration de financement alternatif complémentaire au financement bancaire, mobilisé en faveur de la transmission entrepreneuriale.

Mesdames, Messieurs, comme vous le voyez, le Gouvernement est mobilisé pour faciliter vos démarches de reprise, pour vous accompagner, pour créer toutes les conditions propices à votre réussite. Et ce que je viens de vous dire, ce ne sont pas des mots, ce sont des actes.

Sauvons nos entreprises, en aidant leurs dirigeants à mieux anticiper leur transmission,

Agissons par la formation, par l'apprentissage, pour que les savoir-faire soient transmis, pour que les talents soient éveillés,

Expliquons à nos enfants, aux jeunes générations, qu'ils peuvent être entrepreneurs, qu'ils peuvent être repreneurs,

Inscrivons-nous dans la tradition entrepreneuriale française : ce sont nos ancêtres qui ont inventé la machine à calculer, le digicode, la machine à coudre ! La culture entrepreneuriale, *c'est* la culture française !

Futurs entrepreneurs, potentiels repreneurs, gardons tous à l'esprit ces mots du poète allemand Goethe : « Dans le domaine des idées, tout dépend de l'enthousiasme. Dans le monde réel, tout repose sur la persévérance ». Soyons persévérants et anticipons, c'est aussi la clef d'une reprise réussie!

<u>Contacts presse cabinet de Carole DELGA</u>: Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - <u>sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>

